



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L2313-1 du CGCT en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2023.

1- FONCTIONNEMENT

Globalement les dépenses ont été maîtrisées puisqu'elles sont en deçà des prévisions budgétaires.

Les recettes sont en dessus des prévisions, celles-ci ayant été prévues au minima.

2- INVESTISSEMENT

TRAVAUX REALISES

Remplacement des rondins ancienne route de Paris

Création d'un chemin piétonnier à Villers sur Thère

Remplacement de la chaudière de la Mairie

TRAVAUX REPORTES EN 2024 ET INSCRITS DANS LES RESTES A REALISER

Enfouissement des réseaux ancienne route de Paris,

Chemin piétonnier rue Debourge/rue du Bois d'Aumont

TRAVAUX REPORTES DANS LE BUDGET PRIMITIF 2024

Assistance maîtrise d'ouvrage et programmiste pour le futur complexe scolaire,

Travaux d'eaux pluviales à Villers sur Thère,

3- PRESENTATION SIMPLIFIEE DU COMPTE ADMINISTRATIF adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 28 mars 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Excédent N-1	1 499 101,93 €
- Dépenses de l'exercice	1 670 080,85 €
- Recettes de l'exercice	2 008 854,72 €
- Excédent de fonctionnement de clôture de	1 837 975,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Excédent N-1	107 745,62 €
- Dépenses de l'exercice	352 106,72 €
- Recettes de l'exercice	615 043,45 €
- Excédent d'investissement de clôture de	370 682,35 €

AFFECTATION DU RESULTAT

- un excédent de fonctionnement de 1 837 875,80 €
- un excédent d'investissement de 370 682,35 €

Considérant l'état des restes à réaliser :

- en dépense 171 231,42 €
- en recette 2 730,00 €

Il est proposé de reporter en fonctionnement au 002 la somme de 1 837 875,80 €

Le 28 mars 2024

Le Maire d'ALLONNE,




Patrice HAEZEBROUCK